



BUREAU COMMUNAUTAIRE
◆ ◆ ◆
SEANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2016
◆ ◆ ◆
EXTRAIT DU COMPTE RENDU

PRÉSENTS :

Monsieur LEFRAND Guy, Président
Monsieur GROIZELEAU Bruno
Monsieur HUBERT Xavier
Monsieur ETTAZAOUI Driss
Madame AUGER Stéphanie
Monsieur MOLINA Michel
Monsieur DOSSANG Guy

Monsieur BOURRELLIER Ludovic
Monsieur DERRAR Mohamed
Monsieur BIBES François
Monsieur PRIEZ Rémi, Vice-Présidents

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame DURANTON Nicole,
Monsieur MABIRE Arnaud, Vice-présidents

DELIBERATIONS

Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire le 22 mai 2014 :

☞ **EMET** un avis favorable à l'intégration du CCAS, de la CAISSE DES ECOLES et de l'EPCC dans le groupement de commandes constitué pour l'achats de fournitures, de prestations de services et de travaux pour les bâtiments, **APPROUVE** les termes de l'avenant 1 à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de fournitures, de prestations de service et la réalisation de travaux pour leurs bâtiments respectifs et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant 1 à la convention ainsi que tous les documents y afférant,

☞ **DECIDE** la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront la ville d'Evreux et le Grand Evreux Agglomération pour l'achat de de fournitures et de prestations de service dans le domaine financier, **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tous les documents y afférant, **DECIDE** que le Grand Evreux Agglomération soit désigné comme coordonnateur du groupement ainsi formé, **ACCEPTE** que les marchés dont le montant est supérieur aux seuils européens soient attribués par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, **ACCEPTE** que les marchés dont le montant est inférieur aux seuils européens soient attribués par le représentant du coordonnateur ayant reçu délégation de l'assemblée délibérante et **DESIGNE** le coordonnateur comme mandataire commun à l'effet de signer les marchés et avenants conclus dans le cadre du présent groupement de commande.